

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL d'ADMINISTRATION du C.C.A.S. de la COMMUNE de PIBRAC

Séance du 13 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril, à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Denise CORTIJO, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Etaient présents : M. Jean-Pierre AGNEAUX, Mme Odile BASQUIN, Mme Denise CORTIJO, Mme Marie-Charlotte FAUCHER, Mme Brigitte HILLAT, M. Christian LAMARQUE, Mme Nathalie NICOLAÏDES, M. Miguel PAYAN, Mme Colette PILON, M. José SALVADOR.

Avaient donné pouvoir : M. Guillaume BEN à Mme Denise CORTIJO, Mme Anne DHELLEMES à M. Miguel PAYAN, Mme Marion JOUAN-RENAUD à Mme Brigitte HILLAT, M. Jean PARERA à M. Jean-Pierre AGNEAUX.

Etaient absentes : Mme Camille POUPONNEAU, Mme Béatrice LACAMBRA-ROUCH, Mme Corine GOULAIN.

Secrétaire de séance : Laetitia LARROQUE.

7. Finances Locales
7.1 Décisions budgétaires

Délibération n° 202104DECC06 « BUDGET »

Objet : Adoption du Compte Administratif 2020 du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil d'Administration, sous la présidence de Mme Denise CORTIJO examine le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Madame la Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour le budget principal.

Il prend acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2020, lequel se décompose ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	14 224,40€			65 460,38€	14 224,40€	65 460,38€
Opération de l'exercice	529 368,33€	520 874,33€	2 641€40	4 744€94	532 009,73€	525 619,27€
TOTAUX	543 592,73€	520 874,33€	2 641€40	70 205,32€	546 234,13€	591 079,65€
Résultats de clôture	22 718,40€			67 563,92€	22 718,40€	67 563,92€
Restes à réaliser			1 113,30€		1 113,30€	
TOTAUX CUMULES	543 592,73€	520 874,33€	3 754,70€	70 205,32€	547 347,43€	591 079,65€
RESULTATS DEFINITIFS	22 718,40€			67 563,92€		43 732,22€

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration, hors la présence de Madame la Présidente :

- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;
- APPROUVE le présent compte administratif 2020 du budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Pour extrait conforme au registre sont les signatures.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
17	10	14
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Date de la convocation : 07/04/2021		



La Vice-Présidente,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Denise Cortijo", written over a horizontal line.

Denise CORTIJO